



Edito du relais

Novembre Décembre 2017

Relais assistants maternels

Suivi par : Jocelyne Martin et Sandrine Guillemars

📍 6, Rue Molière - 38500 Voiron

☎ Tel : 04.76.06.25.80

@ jocelyne.martin@ville-voiron.fr

Bonjour à toutes et à tous,

Retrouvez toutes les informations du RAM, les actualités sur les formations et les animations proposées par le RAM.

Nous vous invitons lors des temps collectifs avec les enfants à expérimenter les contraires. Vos idées, même insolites sont les bienvenues.

Pour créer le blog du Relais, nous vous sollicitons pour nous transmettre vos idées, vos astuces (recettes, créations, idées de jeux).

N'oubliez pas de nous communiquer vos changements d'adresse, de téléphone, vos disponibilités.



Formations

<p>Formation initiale PSC1</p>	<p>Cette formation est obligatoire quand la formation PSC1 date de plus de 2 ans.</p>
<p>Remise à niveau PSC1</p>	<p>Seuls les titulaires de la formation initiale datant de moins de 2 ans ou les assistants maternels ayant suivi la remise à niveau du PSC1 de moins de 2 ans peuvent s'inscrire à cette formation.</p>
<p>Formation continue</p>	<p>Vous pouvez consultez les différentes formations en ligne sur les sites :</p> <p>IPERIA : formation@iperia.eu www.iperia.eu</p> <p>INFANS : contact@infans.fr www.infans.fr</p> <p>GRETA : www.gretaformation.fr</p>
<p>Formation</p>	<p>Possibilité de former un groupe de perfectionnement ayant pour thématique : la langue des signes pour 2018. Prenez contact avec nous !</p>
<p>Formation</p>	<p>Analyse de la pratique Complète.</p>



Animations

Eveil à la danse africaine

complet

Les ateliers se poursuivent à la salle des Prairies les **lundis matins de 9h45 à 10h45** avec l'intervention de Mme ROSTAINT, professionnelle diplômée d'état.
Objectif : **ouvrir les enfants à la motricité par la danse, la percussion et autres instruments africains.**



Travail sur l'encrage et l'enracinement.
Par le biais d'approches ludiques et colorées, faire découvrir à un très jeune public la richesse de la culture africaine.

Les professionnelles et les enfants du multi accueil du Parc et du Colombier partageront avec nous ces rencontres.

Une autorisation à participer à ces rencontres est à demander et à faire signer par les parents.

Nous restons à la disposition des familles pour toute information complémentaire.

Ci-dessous les prochaines dates prévues pour la **deuxième session** :

Lundi 15 janvier, lundi 29 janvier, lundi 5 mars, lundi 19 mars.

Information Pajemploi

Le coût de la garde

Salaire horaire minimum de base au 1^{er} janvier 2017 :

Salaire horaire minimum	Métropole et DOM	Cas spécifique : Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle
Salaire Brut*	2.74	2.74
Salaire net	2.11	2.07

*le salaire horaire brut ne peut être inférieur à 0.281 fois le SMIC horaire brut (SMIC en vigueur au 1^{er} janvier 2017 : **9.76 bruts**)

Vous pouvez retrouver le plafond journalier de référence sur la page « le complément de libre choix du mode de garde de la Paje ».

L'indemnité d'entretien

Les indemnités de fourniture destinées à l'entretien de l'enfant couvrent et comprennent : Les matériels et produits de couchage, de puériculture, de jeux et d'activités destinés à l'enfant, à l'exception des couches ; La part afférente aux frais généraux du logement de l'assistante maternelle agréée. Montant en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017 : **3.01** (par jour et par enfant).

Permanences administratives

Permanences sur rendez-vous :

6 rue Molière - 38500 Voiron

- Mardi : 16h00 à 19h00
- Mercredi : 9h00 à 12h00
- Le premier samedi du mois : 8h30 à 12h30

Permanences téléphoniques :

Lundi : 12h30 à 14h30

Vendredi : 12h30 à 14h30

☎ : 04.76.06.25.80 ou 06.86.74.87.40

@ : jocelyne.martin@ville-voiron.fr

